

Ordre du jour du Conseil d'établissement de l'École Saint-Eugène
Le lundi, 21 octobre 2024, à 18h30
Réunion ordinaire

1. Présences et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 septembre 2024
5. Parole aux membres
6. Mot de la représentante au comité de parents
7. Mot de la direction
 - 7.1 Modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
 - 7.2 Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère (COSP en 5^e et 6^e année)
 - 7.3 Organisation des services extrascolaires (ex. activités parascolaires)
 - 7.4 Utilisation des sommes du fond à destination spéciale en soutien à l'amélioration de la vie scolaire
 - 7.5 Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)
 - 7.6 Photos scolaires
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Christianne Fleury
Directrice
École Saint-Eugène

Sébastien Michaud
Président du conseil d'établissement